

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 15 OCTOBRE 2013

Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Carré, Valérie Germain, Mrs Guy Pichon, Thierry Ferré

Mr Stéphane Mollier, Inspecteur de l'éducation Nationale de la Combe de Savoie, nouvellement nommé, est excusé.

Enseignant excusé : Mme Isabelle Egéa

Mairie : Mr André Girard (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole), Mme Yvette Cunigliera (Conseillère municipale)

Parents d'élèves : Mmes Bérangère Galland, Nathalie Cortèse, Christine Bonenfant, Mylène Avila, Jacqueline Sulpice, Valérie Lemette, Vanessa Scalzo, Corine Pallot

Parent d'élèves excusé : Katell Thébault

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Suzanne Busillet

I - LA RENTREE 2013 : effectifs, répartition

La rentrée s'est faite le mardi 3 septembre avec 5 classes et la même équipe enseignante. 108 élèves attendus pour 107 élèves présents.

La répartition est la suivante :

PS / MS	GS / CP	CP / CE1	CE2 / CM1	CM2
PS : 11 MS : 8	GS : 10 CP : 9	CP : 9 CE1 : 10	CE2 : 22	CM1 : 13 CM2 : 15
Total : 19 enf. Classe de Valérie Germain	Total : 19 enf. Classe de Christine Coppin Isabelle Egéa (vendredi)	Total : 19 enf. Classe de Guy Pichon	Total : 22 enf. Classe de Thierry Ferré	Total : 28 enf. Classe de Stéphanie Carré

Pour la décharge de Christine sur son poste de directrice, Isabelle, la remplace le VENDREDI.

Le personnel municipal de l'école :

Pour la classe des PS/MS, une aide maternelle (ATSEM) à temps complet : Nelly Boiron.

Pour la classe des GS/CP, une aide maternelle (ATSEM) les matins et de 15h30 à 16h30 l'après midi : Marie-Sophie Seignoret.

Pour le service de la cantine : Mmes Marie-Christine Ringeval, Jacqueline Sulpice, et Ghislaine Manzoni, aidées par les ATSEM quand le nombre d'enfants est important.

Pour le service de la garderie le matin 7h30 et le soir 16h30 : Mme Marie-Christine Ringeval, aidée par Marie Sophie Seignoret ou autre personne quand le nombre d'enfants est important.

II - LES ACTIVITES PREVUES

- ✓ Le 27 sept : rencontre Athlétisme à Montmélian de GS à CM2. Tous les élèves y sont allés à pied.
- ✓ Le 30 sept après midi : exposition Champignons à Montmélian de CE2 à CM2. Tous les élèves y sont allés à pied.
- ✓ Le 5 nov : report du courseton à Montmélian de GS à CM2.
- ✓ Le 5 ou 6 déc : spectacle gratuit de danse à Montmélian pour le cycle 3 avec mise en situation par les élèves du cycle 3 par la Cie La Méduse
- ✓ Le 20 déc : goûter de Noël de PS à CM2.
- ✓ Du 6 au 31 janv : lundi et vendredi de 10h30 à 11h00, cycle patinoire à Chambéry de PS à MS.
- ✓ En attente de réponse : cycle natation demandé pour les cycles 2 et 3
- ✓ Cycle ski de fond à la Féclaz de GS à CE1 avec le cycle 3 s'il n'est pas admis au cycle natation
- ✓ Cycle vélo de CE2 à CM2
- ✓ Le 19 mai : spectacle Tsongo par la compagnie Perreti à l'école pour tous les élèves
- ✓ Le 24 avril : la Mat's'éclate à Chambéry de PS à GS avec demande de participation pour tous les CP
- ✓ Le 6 juin : rencontre Rugby à Montmélian de CE2 à CM2
- ✓ En juin : la visite du collège pour les CM2
- ✓ Du 16 au 20 juin : classe de découverte de GS à CM2 à Notre Dame du Pré (pour le cycle 2 thème nature et petites bêtes, pour le cycle 3 thème escalade)
- ✓ Du 18 au 21 juin : classe de découverte de PS à MS à Notre Dame du Pré (thème jeux sur les 5 sens et petites bêtes)

Accord de principe pour la quasi totalité des familles : 4 refus et 3 indécis

Pour les élèves qui ne partiraient pas, question sera posée à Monsieur l'inspecteur afin de savoir où ils doivent aller (l'école étant obligatoire dès 6 ans).

Une réunion est prévue après les vacances de la Toussaint pour présenter le séjour et détailler la partie financière.

Merci à l'Association des Parents et Amis de l'Ecole de Francin pour :

- l'enveloppe de 6000 € attribuée pour le financement des sorties scolaires proposées,
- une aide financière au projet de la classe de découverte pour l'ensemble des élèves de l'école.

Chaque jeudi après midi, tous les enfants vont la bibliothèque de Francin pour un prêt de livre. Merci aux parents bénévoles pour leur présence.

L'USEP encadré par les 2 enseignants (Guy et Thierry) : calendrier disponible sur le site de la Mairie (<http://www.commune-francin.com> rubriques : Jeunesse/ Ecole/ USEP).

Merci aux parents pour l'accompagnement.

III - LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été envoyé aux représentants de parents d'élèves pour amendements éventuels.

Lecture est donnée en réunion.

3 rajouts sont proposés :

- rouler au pas à l'arrivée de l'école
- aucun médicament administré en dehors d'un PAI
- pas de lancers de boules de neige

Le règlement intérieur de l'école amendé est soumis au vote.

(seuls les enseignants, la Mairie et les représentants de parents d'élèves titulaires votent).

Il est validé par le conseil d'école.

IV - LE PROJET D'ECOLE (rappel) + avenant APC

Le précédent projet d'école est fini et les enseignants sont dans l'attente de nouvelles instructions pour élaborer le suivant.

L'avenant APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) remplace l'Aide Personnalisée :

Démarrage en novembre jusqu'au 4 avril 2014 (36h sur 18 semaines de 08h20 à 08h50) pour une aide aux difficultés d'apprentissage, une aide au travail personnel.

L'aide est proposée par l'enseignant aux familles, à l'aide d'un formulaire écrit.

V - LES RYTHMES SCOLAIRES

Une proposition travaillée avec les enseignants et la Mairie est remise, en réunion, aux représentants de parents d'élèves.

Rappel :

obligation de mettre en place les nouveaux rythmes à la rentrée 2014.

24 heures d'apprentissages scolaires réparties sur 9 demi-journées dont le mercredi matin.

Une journée d'école ne doit pas dépasser 5h15 et une demi-journée 3h30

La pause méridienne ne doit pas être inférieure à 1h30

L'avant projet doit être proposé au Directeur d'Académie pour le 4 novembre qui validera pour le 17 décembre.

Voici l'avant projet :

Classe les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 08h30-11h45 / 13h30-15h30

Mercredi : 08h30-11h30

A 15H30 :

- il est proposé aux enfants des activités périscolaires les mardis et jeudis de 15h30 à 17h00

Contenus envisagés :

Sports, culture, découverte, avec des intervenants spécialisés extérieurs (associations, professionnels, ...).

- les lundis et vendredis, des ateliers surveillés seront mis en place de 15h30 à 16h30. Il s'agit d'une garderie, ponctuée d'activités, gérée par le personnel de la Mairie.
- Les enfants sont libérés de la classe à 15h30, les activités proposées ne sont pas obligatoires. Les enfants peuvent rentrer chez eux, mais la municipalité est tenue de mettre en place des solutions d'accueil. Les enfants seront alors sous la responsabilité de la municipalité dès 15h30 (fin de la classe).

La garderie du matin de 07h30 à 08h20 et du soir de 16h30 à 18h30 sont maintenues.

La question du mercredi avec cantine ou pas et /ou garderie jusque 12h/12h30 est posée par les représentants de parents d'élèves.

La Mairie y réfléchit.

La mise en place des ateliers surveillés et des activités périscolaires est du ressort de la Mairie.

Tout cela à un coût et la Mairie réfléchit à une gratuité comme annoncée lors du dernier conseil d'école.

Après cette présentation, il est décidé que la Mairie convoque les parents d'élèves pour une réunion informative avec échanges et propositions, de cet avant projet, qui peut être modifié et complété, au retour des vacances de la Toussaint.

La Charte sur la Laïcité est lue en séance et sera affichée à l'école dans le hall d'entrée.

Début de réunion à 19h00, Fin de réunion à 20h30

Prochain conseil d'école en février/mars